

# FILIÈRE FORESTIÈRE DES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES: VISIONNAIRE OU INUTILE?

*Les avis sont partagés: les partisans de la création d'une filière Hautes écoles spécialisées considèrent qu'il s'agit d'une nécessité, si l'on veut maintenir l'attrait des professions forestières. Les opposants répondent qu'un nouveau diplôme ne fera que concurrencer inutilement les filières existantes. La question de la localisation d'une telle école est également loin de faire l'unanimité. La balle est maintenant dans le camp des responsables politiques, dont la décision est très attendue.*

L'idée de créer une filière Hautes écoles spécialisées existe depuis l'apparition des HES, voilà six ans. Une filière forestière est déjà mentionnée dans la loi sur les Hautes écoles spécialisées et dans l'ordonnance y relative. Diverses HES ont aussi élaboré des concepts dans ce sens, mais, jusqu'à un passé récent, ces projets sont restés dans les tiroirs.

SUITE PAGE 3



## Sommaire

- 1 Filière forestière des Hautes Écoles spécialisées
- 2 Éditorial
- 3 Entretien avec le prof. Holdenrieder

- 4 Quelques opinions romandes...
- 5 Entretien avec M. Frédéric de Pourtalès
- 6 «Forestry meets the public»
- 7 CODOC actuel: Les nouveautés...

- 7 Les collaborateurs de CODOC sous la loupe
- En bref
- 8 Plate-forme «Forêt et champignons»

CODOC



# coup d'pouce

Bulletin pour la formation forestière

N° 1  
Mars 2001





Notre bulletin vous plaît-il?  
Avez-vous des suggestions  
à nous faire ou des informations  
à nous communiquer?  
Alors prenez contact avec nous:  
CODOC, Rédaction «coup d pouce»  
Rolf Dürig  
Case postale 339  
3250 Lyss  
tél. 032 386 12 45  
fax 032 386 12 46

Le prochain numéro de «coup  
d pouce» paraîtra en août 2001.

Délai de rédaction:  
30 juin 2001



**Impressum**  
Editeur: CODOC  
Service de coordination et de documentation  
pour la formation forestière  
Hardernstrasse 20, CP 339, CH-3250 Lyss  
tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46  
E-Mail [admin@codoc.ch](mailto:admin@codoc.ch)  
Internet <http://www.codoc.ch>

Rédaction: Rolf Dürig  
Réalisation graphique:  
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Allschwil

## EDITORIAL

### Le train des Hautes écoles Spécialisées est en marche ...



**On ne peut pas dire que l'économie forestière soit parmi les branches les plus innovatrices. Cela s'explique peut-être par le type de tâches qui la caractérisent, qui sont plutôt d'ordre conservatoires, et aussi par l'importance de la vision à long terme. Mais on ne peut plus l'ignorer: le changement a maintenant frappé à la porte des cabanes forestières. L'année dernière, c'était Lothar qui a mis les forestiers au défi. La gestion et la réflexion doivent se renouveler. Les forestiers sont-ils suffisamment bien formés dans ce sens?**

Ces dernières années, la formation professionnelle des forestiers s'est continuellement modernisée, et s'est adaptée aux nouvelles exigences. PROFOR a de plus amené de grands changements, qui portent déjà leurs fruits. Des nouveautés ont en effet déjà été introduites, par exemple dans la formation des gardes forestiers. On ne peut donc pas prétendre que la formation forestière soit restée sur place. Mais un élément n'a pas changé: le fossé qui sépare la formation académique des filières professionnelles pratiques. Ce qui a fait depuis longtemps ses preuves dans d'autres branches manque en foresterie: la possibilité d'étudier dans une Haute école Spécialisée.

Cette absence de filière Haute école Spécialisée représente un déficit. Elle pèse de plus en plus sur l'attrait exercé par les métiers de la forêt. Pour qui choisit une filière pratique, les limites quant aux possibilités de poursuivre sa formation se font vite sentir – sauf si la personne se décide à se perfectionner ailleurs. Le choix de formations complémentaires ou d'études postgrades est très large, par exemple en écologie ou en gestion d'entreprise. Mais c'est justement dans la profession elle-même, dans l'économie forestière et dans celle du bois, que l'offre fait défaut. La situation est la même pour le plan de carrière: les possibilités de grimper les échelons sont restreintes. Pour un forestier ESF, faire carrière signifie quitter la profession.

Le train des Hautes écoles Spécialisées n'est pas tout à fait parti, mais il est en marche. Le Conseil fédéral prendra de nouvelles décisions à ce sujet en 2003 et délivrera de nouvelles autorisations. Ce serait une bonne occasion de sauter sur le train.

Une partie du monde forestier a reconnu les signes des temps. Les forestiers présents à la journée PROFOR de novembre 1999 se sont clairement déclarés en faveur d'une filière forestière au niveau HES. Ce signal est important, mais pas indispensable. Les HES peuvent démarrer sans de telles impulsions, car elles peuvent prendre les devants de façon autonome. La branche forestière aurait tout intérêt à se réveiller. En effet, plus une branche s'engage pour sa filière HES et plus elle pourra collaborer à sa mise sur pied. Vouloir une telle filière forestière, c'est aussi donner un signal clair pour la promotion de la relève professionnelle. C'est contribuer à rendre les métiers de la forêts attractifs.

Peter Kofmel, Conseiller national, Responsable du Projet partiel 4 de PROFOR II

## «C'EST LE MARCHÉ QUI DÉCIDERA DU RÉSULTAT»

Jusqu'à présent, les ingénieurs forestiers étaient formés à l'EPFZ. Cela pourrait changer avec l'introduction d'une filière forestière dans les Hautes écoles Spécialisées. Quelle est la position du Département des sciences forestières, sur l'avenir duquel, depuis un certain temps, les opinions sont également partagées. La Suisse peut-elle accueillir deux professions aussi semblables? «coup d pouce» s'est entretenu de la question avec le professeur Holdenrieder, doyen du département.



**«coup d pouce»:** Que pense l'EPFZ de la création d'une filière Hautes écoles Spécialisées?

Prof. Holdenrieder: Le Département des sciences forestières de l'EPFZ salue en principe la création d'une telle filière. Il s'agit d'un élargissement de la formation supérieure dans une profession qui est très importante pour l'environnement et qui est souhaitable du point de vue de la politique de la formation. Ceci peut très bien avoir pour effet de renforcer la formation en sciences forestières à l'EPFZ. Les diverses tâches en matière d'enseignement et de recherches peuvent être réparties clairement, ce qui permet d'améliorer la qualité. Quant à savoir si un système à quatre niveaux pourra s'affirmer durablement sur le marché, cela dépendra fortement de l'évolution de la branche elle-même. Sur le plan international, c'est le système à trois niveaux qui est la règle.

**«coup d pouce»:** Quelle forme prendra à votre avis la concurrence entre l'EPFZ et la formation HES?

Prof. Holdenrieder: La concurrence est un moteur essentiel pour l'évolution de tous les domaines, elle n'est donc pas malsaine. La question est plutôt de savoir si et dans quelle mesure nous devons accepter des doublons dans la formation. Un certain recouvrement est nécessaire, ne serait-ce que pour permettre le dialogue entre les deux institutions. Personnellement, je ne vois pas de concurrence spéciale en ce qui concerne la formation. Une filière HES me semble plutôt complémentaire de celle de l'EPFZ. Ces deux institutions ont des critères d'admission différents. Il faudra aussi clairement préciser les buts d'une filière HES et montrer en quoi elle se différencie du niveau académique. Peut-être allons-nous perdre une toute petite partie de nos nouveaux étudiants, mais nous allons gagner une partie des meilleurs élèves HES, ceux qui choisiront de se perfectionner à l'EPFZ. Le diplôme EPF ouvre en

effet davantage de portes sur le marché du travail. L'importance du doctorat pourrait aussi augmenter, dans une société de plus en plus axée sur l'information.

**«coup d pouce»:** Quelle conséquence la création d'une filière HES aura-t-elle sur la formation des ingénieurs forestiers à l'EPFZ?

Prof. Holdenrieder: La mise en place d'un programme d'enseignement dans les Hautes écoles spécialisées est avant tout l'affaire de ces institutions. Nous allons bien sûr collaborer à ce développement et accorder notre offre à celle de nos partenaires HES. Je vois là une opportunité de mieux cibler notre filière, dont les matières n'ont pas cessé d'augmenter ces dernières années. Nous voulons réduire le nombre d'heures de cours et mieux intégrer les étudiants dans la recherche. En basant davantage les études sur des projets, nous pourrions ainsi améliorer les compétences en matière de résolution de problèmes.

SUITE PAGE 4

### SUITE DE LA PAGE 1: FILIÈRE FORESTIÈRE DES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES...

La discussion sur une filière forestière HES a été relancée dans les milieux forestiers par PROFOR II. Le projet partiel 4, dirigé par le conseiller national Peter Kofmel, avait pour but de préparer les bases de décisions pour l'introduction d'une telle filière. Le rapport final a été déposé il y a six mois. Il demande entre autres de:

- créer une filière forestière Haute école spécialisée et de l'introduire à partir de l'année scolaire 2003/2004;
- déposer une demande auprès de la Haute école spécialisée bernoise;
- définir un profil de l'ingénieur forestier HES qui se distingue clairement des autres profils de la profession;
- revoir les bases légales concernant l'éligibilité à un poste forestier supérieur.

Ce rapport final a été avalisé en juin 2000 par la direction de PROFOR et envoyé à diverses instances.

Vu la diversité des intérêts et des opinions en présence, la proposition de créer une filière forestière Haute école spécialisée n'a pas fait l'unanimité. La création d'une telle filière est saluée par la Conférence des inspecteurs forestiers cantonaux (CIC). Celle-ci précise que pour cette décision, il ne faut pas seulement s'orienter par rapport à la situation actuelle du marché, mais bien davantage par rapport aux chances de développement et aux potentialités. Les inspecteurs cantonaux de Suisse orientale ont cependant, dans leur majorité, refusé l'idée de cette filière.

Aucune décision n'a été prise dans le cadre de cette institution politiquement importante qu'est la CIC. Celle-ci a demandé des éclaircissements supplémentaires sur la délimitation par rapport aux profils professionnels existants. Du plus, elle exige que la formation soit bilingue.

Depuis peu seulement, l'EPF préconise une filière HES. Elle

y voit une possibilité d'élever le niveau de sa propre formation d'ingénieur forestier.

Entre-temps, les préparatifs pour une nouvelle filière ont commencé – avec des orientations différentes – dans les Hautes écoles spécialisées de Zurich et de Berne. À Wädenswil, on souhaite partir de la filière existante en horticulture et y ajouter une possibilité d'approfondissement en foresterie. La haute école spécialisée bernoise aimerait créer un cycle d'étude national. Selon les indications de A. Hurst, directeur de l'Ecole suisse d'ingénieurs et de techniciens du bois de Bienne, il ne s'agit pas d'avoir un site déterminé, mais une formation modulaire offerte en divers endroits. Il est aussi important que les forestiers soient mieux formés dans le domaine de la transformation du bois, afin qu'ils puissent acheminer le bois vers les canaux de transformation adéquats.

La branche forestière peut bien sûr s'exprimer pour la création d'une filière forestière HES. Elle peut aussi apporter sa contribution spécifique lors de la réalisation du projet. Mais la décision incombe en dernier ressort au Conseil fédéral. Celui-ci fait preuve d'une grande retenue lorsqu'il délivre des autorisations pour de nouveaux cycles d'études. Il est évident que deux cycles semblables n'ont aucune chance d'obtenir une autorisation. Les deux écoles concernées doivent s'entendre et, si elles n'y parviennent pas, il faudra prendre une décision au niveau politique.

Des informations générales sur les Hautes écoles spécialisées en Suisse sont disponibles sur internet à l'adresse: <http://www.admin.ch/bbt>





## QUELQUES OPINIONS ROMANDES SUR LA FORMATION D'INGÉNIEUR FORESTIER HES

**Permettre au forestier-bûcheron, devenu garde forestier, d'accéder au niveau d'ingénieur forestier. Répondre au monde économique favorable à une pratique professionnelle avant les études. Voilà au moins deux raisons de mettre sur pied la formation d'ingénieur forestier HES (Haute école Spécialisée). Mais qu'en pense la profession? Voici quelques opinions recueillies en janvier dernier auprès de forestiers-bûcherons, de gardes et d'ingénieurs de services forestiers romands.**

La première réaction du forestier-bûcheron (ou du contre-maître) et du garde est la satisfaction de pouvoir se former davantage et de «débloquer» la profession de garde forestier. Avec les réserves suivantes: attention à la bureaucratie montante et aux conflits avec les ingénieurs actuels. L'ingénieur, lui, a deux réactions: soit il est favorable à la filière HES, il la trouve même nécessaire, dans le cadre de la réforme élevant le niveau de l'ingénieur EPF (école Polytechnique Fédérale). Soit il trouve que ça conduit à toute une redistribution des cartes alors que le système actuel tourne bien.

Qu'est-ce qui va changer et quels sont les risques? Si l'ingénieur HES devient inspecteur d'arrondissement, cela ne devrait à priori rien changer pour les gardes et les forestiers-bûcherons. Mais ces derniers se posent des questions sur les relations avec des supérieurs qui auront été au départ des biologistes ou écologues: ne vont-ils pas reléguer le garde au fond de sa forêt? Et ruiner par là tous les efforts de formation plus élargie? L'ingénieur, lui, trouve qu'alors la formation théorique poussée à l'EPF ne l'amène-

ra qu'à des tâches conceptuelles peu gratifiantes et qu'il se coupera de plus en plus de la base. Ou, au contraire, que de toute façon l'ingénieur n'a plus le temps de s'intéresser au terrain: d'où l'avantage d'un ingénieur HES, comme gestionnaire technique de l'arrondissement. Mais avec le risque de manquer de cette culture générale (maturité gymnasiale) et du diplôme EPF qui facilitent les relations quotidiennes avec les nombreux universitaires qu'il côtoie comme les juristes, avocats ou docteurs en écologie.

### Des espoirs et des propositions

Les gardes attendent beaucoup une amélioration des relations humaines avec leurs supérieurs provenant d'une HES. Ils y voient aussi une possibilité de renforcer l'intérêt porté aux problèmes de technique et de sécurité. Pour eux, la formation HES ne devra pas se limiter aux techniques forestières classiques et à la culture générale; elle devra aussi porter sur la biologie, l'écologie, le paysage, les techniques commerciales propres au bois et sur la gestion du personnel.

#### SUITE DE LA PAGE 3

Indépendamment de la création d'une filière HES, nous sommes face à de grands défis à l'intérieur même du Département en ce qui concerne la formation des ingénieurs forestiers EPFZ. Il est prévu de créer un grand ensemble vert à partir des sciences de la forêt, de l'agronomie et de l'environnement. Les filières respectives seront de toute façon sauvegardées, mais elles seront transformées. À moyen terme, nous devons bien introduire dans notre filière des diplômes aux niveaux «Bachelor» et «Master». Les ingénieurs forestiers doivent aussi pouvoir profiter davantage de l'offre des autres départements, et inversement. Tout en conservant nos compétences-clés dans les domaines de la forêt et du bois, nous voulons également permettre à nos étudiants de maîtriser des méthodes utilisables de façon universelle et élargir leur horizon au-delà des limites de la forêt.

**«coup d pouce»: Pensez-vous que la place suffise en Suisse pour deux filières d'ingénieur, l'une au niveau HES, l'autre au niveau l'EPF?**

Prof. Holdenrieder: Dans le contexte forestier spécifique, on assistera certainement à une certaine concurrence, surtout si l'éligibilité est supprimée ou étendue aux deux filières. Mais la concurrence a aussi des avantages, notamment lorsque les profils professionnels sont très variés et qu'ils se modifient continuellement. Aujourd'hui déjà, seul un diplômé sur cinq devient inspecteur d'arrondissement ou responsab-

le d'une gestion technique. Je prévois que les divers domaines d'activités se différencieront avec le temps. L'ingénieur HES exercera ses compétences-clés dans la mise en application optimale des méthodes existantes sur un terrain plutôt local (par exemple une entreprise forestière). L'ingénieur forestier EPFZ sera spécialisé dans le développement de méthodes et de solutions de problèmes complexes, surtout en équipes interdisciplinaires. Autrement dit, l'ingénieur EPF s'engagera plutôt de manière stratégique et scientifique, son collègue HES plutôt de façon opérationnelle et pratique.

Si l'on considère un horizon professionnel large, je pense qu'il y a de la place pour les deux ingénieurs. C'est le marché qui décidera du résultat. La forêt couvre le tiers de la Suisse, et cette ressource se situe à une charnière très particulière entre divers intérêts. Nous avons besoin de spécialistes qui soient parfaitement capables d'évoluer à différents niveaux avec cet écosystème. De plus, les ingénieurs forestiers ne travaillent pas seulement en Suisse. Chaque branche a besoin de gens flexibles, bien formés, ayant suivi des filières diverses. Si l'on limite trop la discussion aux aspects hiérarchiques, nous courrons le risque de voir les arbres cacher la forêt. Cela compliquerait la recherche, dans une perspective globale, de solutions à des questions importantes pour l'avenir de la politique de la formation.

**Prof. Holdenrieder, un grand merci pour cet entretien.**



## L'INGÉNIEUR HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE, UN LIEN VERS LA PRATIQUE

**Le niveau de la formation des gardes forestiers est aujourd'hui déjà remarquable. Ce niveau s'élèvera encore avec la prolongation de la formation à deux ans et l'introduction de certains modules. C'est pourquoi il faut se demander jusqu'à quel point une formation HES pourrait concurrencer la formation des gardes forestiers. «coup d pouce» s'est entretenu de la question avec Frédéric de Pourtalès, directeur de l'école de gardes forestiers de Lyss, qui avait déjà collaboré au concept de HES en 1996. Le projet était cependant resté au fonds des tiroirs.**

Les ingénieurs actuels rappellent l'importance de la protection contre les dangers naturels et de la sylviculture pour la formation HES et rajoutent le management. Ils estiment aussi qu'il suffit de définir les profils et de laisser les instituts de formation définir le programme en conséquence. La meilleure prise en compte du personnel et du terrain militent en faveur d'une filière HES réservée en priorité aux gardes forestiers. Et non aux détenteurs d'une maturité gymnasiale qui auraient fait quelques stages.

Les forestiers-bûcherons rappellent les notions de qualité: ils craignent les gardes trop jeunes, pas mûris par des années de pratique. Ils se demandent, à l'instar de la formation de contremaître, si le gros investissement, en temps et en argent, que représente le retour sur les bancs d'école leur permettra de faire valoir leurs droits.

La formation d'ingénieur forestier HES risque bien de bousculer l'ordre établi, tant dans les services forestiers que dans les bureaux privés. Des questions restent en suspens. Et vous, qu'en pensez-vous? La rédaction attend vos commentaires.

Renaud Du Pasquier

**«coup d pouce»: Vous êtes favorable à la création d'une filière Haute école Spécialisée – pour quelles raisons?**

F. de Pourtalès: Une des raisons en est que cette filière permet à ceux et celles qui ont fait un apprentissage de forestier-bûcheron et passé la maturité professionnelle de rester dans le métier. S'ils ont choisi cette branche, c'est bien pour travailler en forêt. Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, choisissent un autre domaine en entrant dans une Haute école Spécialisée, par exemple l'aménagement des paysages, et qui quittent donc la profession. Ce serait bien de pouvoir garder ces gens.

La deuxième raison est que les ingénieurs EPF sont en passe de se diriger vers des sphères toujours plus élevées. Ils ont toujours moins de terre qui collent aux souliers. La pratique forestière a cependant besoin de gens compétents dans l'application en forêt même. Il faut assurer un lien entre et vers les gardes forestiers. Les ingénieurs HES sont à même de le faire.

**«coup d pouce»: L'ingénieur forestier HES peut-il donc devenir inspecteur d'arrondissement?**

F. de Pourtalès: Absolument, c'est même presque une nécessité. Ceux qui sont opposés aux Hautes écoles Spécialisées oublient qu'ils ont encore bel et bien été formés à devenir des fonctionnaires forestiers. Aujourd'hui, seuls 20% d'entre eux rejoignent les rangs de la pratique. Si le niveau de l'EPF s'élève encore, on y formera des ingénieurs forestiers spécialistes des questions stratégiques et scientifiques. Mais il est important de conserver des spécialistes capables de «sentir» et de gérer la forêt.

J'ai demandé à quelques diplômés du Poly quelle école ils auraient suivi s'ils avaient eu le choix entre EPF et HES. Beaucoup d'entre eux auraient choisi la HES. C'est la preuve qu'ils veulent rester plus proches de la forêt. Il ne faut pas oublier non plus que l'EPF est tenue à se démarquer de la HES. Beaucoup de choses que nous avons apprises – par exemple dans les domaines des dangers naturels, des ouvrages paravalanches ou de la stabilisation des torrents – ne se situent en fait pas au niveau de l'EPF, mais à celui d'une HES. C'est pour cette raison que l'EPF elle-même a conclu à la nécessité des HES.

**«coup d pouce»: Les ingénieurs HES seront-ils des concurrents pour les gardes forestiers que vous formez?**

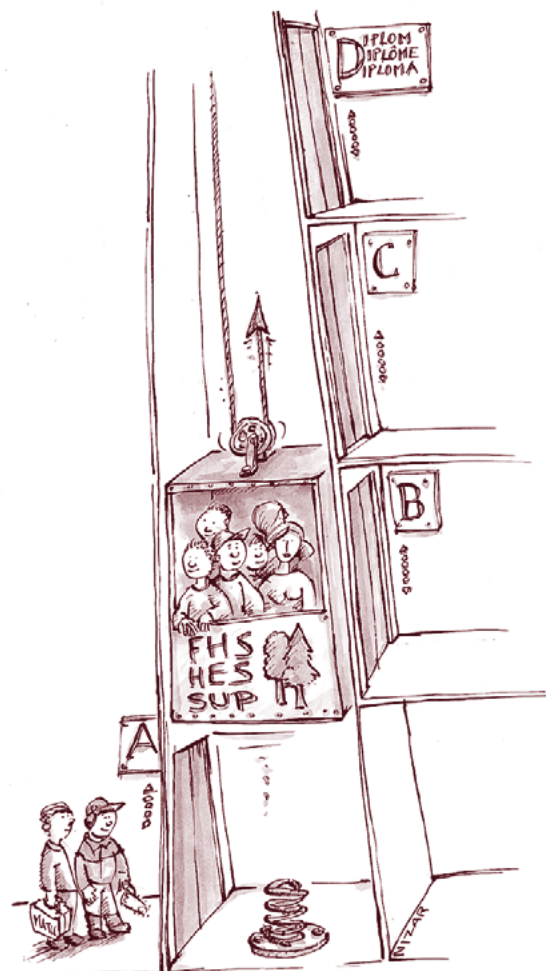
F. de Pourtalès: Nous devrions éviter de commettre les mêmes erreurs qu'en Allemagne, où l'on a remplacé les gardes forestiers par des ingénieurs HES. Ces derniers sont alors trop bien formés pour ces tâches. Maintenant, il leur manque les gardes forestiers. Nous avons besoin du garde et ne pourrions pas le remplacer par l'ingénieur HES.

**«coup d pouce»: Dans quelle région devrait se situer la filière Haute école Spécialisée?**

F. de Pourtalès: Personnellement, ça m'est égal. Pour la Suisse romande, il serait bien sûr préférable qu'elle soit localisée près de la frontière linguistique. En ce moment, deux Hautes écoles Spécialisées ont signalé leur intérêt pour une filière forestière. Elles devraient en discuter ensemble. La question de la localisation se résoudrait alors probablement. La foresterie ne devrait cependant pas se mêler de la chose.

Nous ne faisons pas de cette question une affaire de prestige. Nous sommes prêts à mettre nos compétences techniques à disposition d'une telle filière, Maienfeld en sylviculture de montagne, Lyss en sylviculture de plaine. Nous n'allons cependant pas ouvrir nous-mêmes une Haute école Spécialisée.

**M. de Pourtalès, merci d'avoir répondu à nos questions.**





## «FORESTRY MEETS THE PUBLIC» SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE THÈME DES RELATIONS PUBLIQUES

On entend souvent parler de «séminaires» et on se demande parfois ce qui se cache derrière ce mot. Et bien un séminaire intéressant se déroulera du 8 au 11 octobre 2001 en Suisse. International, il sera consacré au thème des relations publiques et de l'éducation à l'environnement dans le domaine de la forêt. Les forestiers sont souvent chargés de répondre aux questions du public sur la forêt ou sur sa gestion. C'est pourquoi ce séminaire doit vous intéresser tout particulièrement, car il est conçu en tant que forum d'information et d'échange. De plus, cette rencontre permet de faire la connaissance de collègues et d'autres personnes qui viennent de différents pays et qui partagent les même buts.

L'organisation du séminaire est du ressort de la Direction fédérale des forêts. La première annonce a été envoyée en été 2000 aux milieux intéressés du monde entier, en étroite collaboration avec le Comité mixte FAO/CEE/OIT. Elle a d'ores et déjà eu un magnifique écho. Les langues officielles du séminaire sont l'anglais, le français et le russe. La plupart des documents et la traduction simultanée seront aussi proposés en allemand. Toutes les personnes intéressées de Suisse sont invitées à se joindre aux participants étrangers.

### Que peut-on attendre de ce séminaire?

Le lundi sera consacré à des exposés sur le thème du public et de la forêt et, le soir, aux posters. La présentation de ces derniers, combinée aux productions multimédias, tiendra lieu de vernissage. Ces présentations vont certainement apporter beaucoup d'idées et provoquer nombre de discussions.

Une excursion thématique aura lieu le mardi. Le fil rouge en sera la question «Comment se passe la rencontre avec le public?» Cette sortie comportera une partie informative et une partie interactive.

La pédagogie en milieu forestier sera à l'ordre du jour du

mercredi matin, avec quatre à six exposés suivis d'ateliers consacrés aux thèmes de l'éducation à l'environnement, des relations publiques et de la participation du public. D'autres thèmes sont prévus pour l'après-midi.

Les résultats des ateliers seront présentés le jeudi, dernier jour du séminaire. Des conclusions seront formulées en plenum et on tiendra un procès-verbal.

Toutes les personnes concernées par l'économie forestière, l'économie du bois, les médias, la communication, les relations publiques ou tout simplement par la forêt peuvent participer. On peut s'inscrire pour toute la durée du séminaire, ou par journées. Chacun est le bienvenu, que ce soit comme participant ou comme conférencier.

Diverses rencontres et manifestations culturelles accompagneront les parties officielles.

La soirée récréative du mercredi a pour but de présenter le visage multiculturel de la Suisse et son folklore bien vivant. Le repas typique qui sera servi dans l'Emmental va révéler certains aspects culinaires de notre pays aux nombreux hôtes étrangers.

Otto Raemy, CO séminaire 2001

### Le Comité mixte FAO / CEE / OIT en bref:

Le Comité mixte (Joint Committee) est un forum pour les forestiers et les personnes intéressées à la forêt. Créé en 1954, il s'occupe de technologie forestière, de gestion d'entreprise et de formation. Le Comité mixte organise des séminaires et des ateliers internationaux sur des thèmes forestiers importants. De plus, des équipes de spécialistes s'occupent de divers sujets, par exemple des dégâts aux forêts, des feux de forêts ou de l'introduction de produits chimiques en forêts.

Le Comité mixte est soutenu par:

- FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- CEE = Commission économique pour l'Europe
- OIT = Organisation Internationale du Travail

Le Comité mixte collabore aussi avec l'IUFRO, l'Union Internationale des Instituts de Recherches Forestières.

### Membre du comité d'organisation

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Martin Büchel, D+F,        | OFEFP   |
| Daniela Jost, D+F,         | OFEFP   |
| Marcel Güntensperger,      | EFAS    |
| Fredy Nipkow,              | SILVIVA |
| Andreas Bernasconi, Bureau | PAN     |
| Otto Raemy,                | CODOC   |

Information et inscription:

OFEFP, Direction fédérale des forêts,  
Secteur Bases et formation, 3003 Berne



## LES NOUVEAUTÉS CODOC EN QUELQUES MOTS

### Informations sur les professions forestière

Les documents d'information sur les professions forestières – en bref les présentations des professions – vont être actualisés. Un groupe de travail, composé de représentant des associations forestières, a donné son accord. Toutes les informations sur les professions forestières seront contenues dans un dossier. Le projet sera mené par l'Association Suisse pour l'Orientation Scolaire et Professionnelle ASOSP, qui s'occupera également de la distribution des documents. La parution est prévue pour la Foire forestière de Lucerne 2001.





## CHRISTIAN KERNEN

**CODOC est une institution qui assure l'information et la coordination dans le domaine de la formation forestière. Son personnel ne se résume cependant pas aux employés de la centrale. Plusieurs collaborateurs indépendants assurent en effet les arrières en participant aux divers projets de la maison. «coup d'pouce» poursuit sa présentation.**



**Nom:** Christian Kernen, 41 ans

**Profession:** forestier de triage et enseignant spécialisé à l'école professionnelle d'Interlaken

**Tâches dans le cadre de CODOC:** collaboration dans le cadre du groupe de travail «manuel pour les forestiers-bûcherons» et dans le groupe de travail «formation initiale» (ressort forestier-bûcheron dans le cadre de la CFFF)

**Hobbies:** voyages et nature (tours en montagne et peau de phoque)

**Plat préféré:** cuisine italienne et un bon vin rouge

### «coup d'pouce»: En quoi consiste exactement votre tâche à l'intérieur du groupe de travail «manuel pour les forestiers-bûcherons»?

Chr. Kernen: Le groupe de travail est en train de réviser certains chapitres du manuel. Nous élaborons les bases de ces chapitres et nous les affinons. Ce groupe, qui représente la Suisse alémanique et qui est dirigé par Otto Raemy, est composé de cinq gardes forestiers. Il existe un groupe parallèle pour la Suisse romande.

### «coup d'pouce»: Et en quoi consiste votre travail dans le groupe travail «formation initiale»?

Chr. Kernen: Nous nous occupons en ce moment avant tout du règlement de formation pour les forestiers-bûcherons. La situation dans les entreprises accueillant les apprentis a changé, le travail des forestiers-bûcherons aussi. Des lacunes sont apparues dans ce règlement, qu'il s'agit donc d'adapter. Notre groupe livre ses idées, la réalisation est l'affaire de la Direction fédérale des forêts et de l'OFFT. Beaucoup d'entreprises à charge d'apprentis ne peuvent plus couvrir suffisamment les domaines exigés. C'est pourquoi nous proposons des stages pratiques, qui amèneraient l'apprenti à travailler dans une autre entreprise.

Nous réfléchissons aussi à l'avenir de la profession de forestier-bûcheron. Nous proposons une formation initiale intensive, mais pas trop longue. En plus, les forestiers-bûcherons ont régulièrement besoin de formations complémentaires. Mais à l'heure actuelle, les possibilités manquent.

### «coup d'pouce»: Quelle est votre vision personnelle de l'avenir des professions forestières?

Chr. Kernen: Les professions vont continuer à changer. À l'avenir, le système de formation ne pourra rester aussi figé. La gestion d'entreprise est une matière essentielle pour le chef d'exploitation. Ceux-ci ne peuvent plus simplement conduire une entreprise la tronçonneuse en main: il doivent maîtriser les outils de gestion. C'est là une grande responsabilité. Dans la formation des gardes forestiers, la relation avec la pratique doit donc être renforcée. Il faut faire intervenir les praticiens compétents dans les divers modules de formation. Il me semble également important que certaines démarches se fassent en commun. Je souhaite par exemple que dans le cadre de la formation des forestiers-bûcherons, on utilise partout le même journal de travail.

**Merci pour cet entretien.**

## EN BREF



Trois journées seront organisées en juin sur le thème «Lothar, quelles suites?» Ces rencontres traiteront des mesures permettant d'assurer l'avenir au niveau de l'entreprise forestière et s'adressent aux propriétaires forestiers et aux chefs d'exploitation. Les sections cantonales de Economie forestière Association suisse et de l'Association suisse des forestiers sont invitées à envoyer trois représentant chacune.

Le début de la nouvelle période administrative de la Commission fédérale pour la formation forestière CFFF coïncidera avec la première séance de l'année, **les 28 février et 1er mars 2001**. Cette commission est l'organe consultatif de la Direction fédérale des forêts. Les autres séances auront lieu **les 13 et 14 juin**, ainsi que **les 14 et 15 novembre**.

«coup d'pouce» vous en parlera.

Attendu depuis longtemps, **le règlement sur les examens professionnels de contremaître forestier et de conducteur d'engins forestiers vient d'être approuvé**. L'OFEFP peut maintenant délivrer les diplômes en attente aux conducteurs d'engins forestiers concernés.

## Foire forestière 2001

Les associations et institutions forestières proposent une exposition spéciale «La forêt du futur». Visions et scénarios seront représentés à l'intérieur d'un labyrinthe. CODOC se profilera en tant que plaque tournante de la formation forestière. Vous trouverez des informations sur CODOC, sur ses prestations et ses produits, à son stand d'information.

Un concours sur les journaux de travail réalisés permettra de démontrer l'excellente qualité de ces documents. Il doit aussi inciter encore plus les apprentis à réaliser et consulter ces documents, qui ont une grande valeur.

## Changement au secrétariat

Après quatre années de collaboration, Sarka Vadura a quitté CODOC en fin du janvier 2001 pour relever de nouveaux défis. La nouvelle secrétaire, Prisca Mariotta, entrera en fonction le 26 février.

C'est donc une voix nouvelle qui vous accueillera au téléphone. Comme Sarka Vadura l'a fait, Prisca Mariotta vous rendra les meilleurs services. N'hésitez donc pas à nous contacter par téléphone, par fax ou par courrier.

CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, internet: [www.codoc.ch](http://www.codoc.ch), e-mail: [admin@codoc.ch](mailto:admin@codoc.ch)

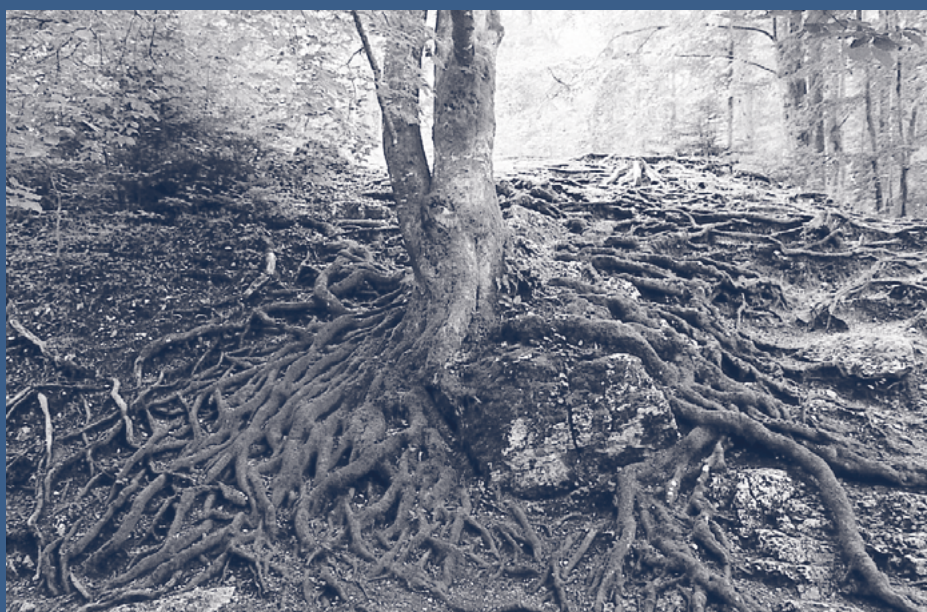
Otto Raemy, Directeur du CODOC





Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse? Transmettez-nous s.v.pl. sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles. (CODOC: Tél. 032 386 12 45, Fax 032 386 12 46, e-mail: [admin@codoc.ch](mailto:admin@codoc.ch))

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce – l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an. Il est envoyé gratuitement aux intéressés.



Tous les chemins mènent à la forêt!  
Le gagnant du concours photo est Alain Tschanz, Le Locle.

## PLATE-FORME «FORÊT ET CHAMPIGNONS»

Un groupe informel et ouvert, baptisé «Plate-forme forêt et champignons», a été mis sur pied en décembre 1999 par la Direction fédérale des forêts. Le but de ce groupe est de permettre les échanges de vues et d'expériences au sujet de diverses questions concernant la formation, la sauvegarde des champignons et les connaissances sur la relation entre les champignons et la forêt.

Les institutions suivantes sont représentées dans la plate-forme: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Office fédéral de la santé publique (OFSP), école intercantonale de gardes forestiers de Lyss (EFL), école intercantonale de gardes forestiers de Maienfeld (EFM), Commission suisse pour la sauvegarde des champignons (CSSC), Union des services du contrôle officiel des champignons (VAPKO romande), Union Suisse des Sociétés de Mycologie (USSM).

Le groupe s'est réuni quatre fois jusqu'à présent. Les entretiens ont conduit à des contacts bilatéraux et à diverses actions. C'est ainsi que, par exemple, le thème «Champignons et gestion forestière» a été introduit dans l'enseignement des écoles de gardes forestiers, avec l'aide de spécialistes. Le thème «forêt» a en outre été ajouté au programme des cours de répétition à l'intention des contrôleurs.

### Les diverses actions entreprises ont poursuivi les buts suivants:

1. Promouvoir la formation dans le domaine de l'écologie forestière et de l'écologie des champignons
2. Promouvoir une politique suisse globale en matière de champignons élaborer des bases nécessaires à la sauvegarde des champignons en Suisse.

La plupart des actions ont été couronnées de succès et ont été enrichissantes pour tous les participants.

Divers liens seront proposés sur internet ces prochains mois et nous allons améliorer l'information interne. De plus, des unités d'enseignement seront dispensées en commun dans le cadre de la formation initiale et continue.

Des informations détaillées sur l'état actuel des travaux, ainsi que sur les buts et les contenus de la plate-forme, peuvent être obtenues auprès de Daniela Jost, Direction fédérale des forêts/OFEFP, 3003 Bern;  
e-mail: [Daniela.Jost@buwal.admin.ch](mailto:Daniela.Jost@buwal.admin.ch).